

CHAUSSENSAC



Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent

V. Hugo

n°63

JUIN 2021



Chers chausсенacois, chères chausсенacoises

Le temps passe vite, trop vite, à peine élus et voilà déjà presque une année qui s'est écoulée.

Il ne vous a pas échappé que 2020 avait été une année électorale, avec le renouvellement des conseils municipaux. Chausсенac a été particulièrement impliqué dans cet exercice de démocratie car il y a eu 23 candidats qui se sont présentés.

A année particulière, élection particulière, en effet le 15 mars, lors du 1^{er} tour, 6 candidats d'une même liste étaient élus, puis ce fut le 1^{er} confinement que nous découvrons, le 2^{ème} tour n'a eu lieu qu'en juin et a permis d'élire les cinq derniers conseillers municipaux afin que la commune retrouve une nouvelle équipe et un nouvel élan.

J'y reviendrai plus amplement, mais je ne peux pas évoquer la gestion municipale sans citer et remercier Jacques KLEM pour son implication et son dévouement durant 31 ans en tant que maire, il n'a eu de cesse de tirer Chausсенac vers le haut, accompagné par son fidèle lieutenant Abel PICARRONY. J'ai aussi fait partie de cette aventure et je peux objectivement apprécier tout le travail qui a été fait.

Bien sûr, il reste beaucoup de travail et c'est aussi pour cela que j'ai souhaité reprendre le flambeau. Les élections passées, il est temps de regarder devant, d'être solidaires et ambitieux pour notre commune. Je sais que mon équipe municipale a à cœur de porter des projets structurants et novateurs.

Durant le premier confinement, nous avons vu ré-ouvrir bon nombre de résidences secondaires et il y a eu un engouement réel sur le marché de l'immobilier communal. Un afflux humain, social, peut-être porteur de projet s'est mis en marche, faisons en sorte que cet afflux ne se tarisse pas.

Cela passera par une équipe municipale ambitieuse, capable de mener une politique dynamique et innovante. Nous travaillons dans ce sens avec le projet de création d'une maison des services.

Cela passera par des commerces de proximité maintenus et aidés afin qu'ils puissent continuer à proposer des services à la population.

Cela passera par un monde associatif diversifié et fort, assurant un maillage éclectique qui permet à chacun de trouver la ou les associations qui lui conviennent.

Je veux d'ailleurs assurer tous les président(e)s et leurs équipes de notre soutien en cette période perturbée où toutes les activités sont en sommeil. Il faut que vous gardiez votre passion intacte et que vous repartiez « au charbon » dès que cela sera possible...

Cela passera aussi par une commune attractive, avec des hameaux restaurés, une voirie rénovée, un bourg fleuri et accueillant, et là, chacun de nous peut apporter sa pierre à l'édifice.

Chausсенac sera ce que nous en ferons, collectivement.

Jean-Marc DELBOS
Maire de Chausсенac

Bulletin communal semestriel d'information
Nombre de tirages : 250
Mairie 15700 CHAUSSENAC – 04.71.69.02.01
Mail : mairie@chaussenac.fr

Comité de rédaction
Réalisation : Jean-Marc Delbos assisté d'Isabelle Capel,
Florent Esman et Jacques Klem.
Imprimerie VERZY – 15200 MAURIAC

INFORMATION MUNICIPALE

Ouverture du secrétariat de Mairie au public :

Mardi : 9 à 12 heures

Mercredi : 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures

Vendredi : 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures

☎ : 4 rue de la Mairie 15700 Chaussenac - 📠 : 04-71-69-02-01

email : mairie@chaussenac.fr

En cas d'urgences contacter, Monsieur le Maire : 06-84-96-20-04 ;le 1^{er} adjoint : 06-26-38-49-62 ou la 2^{ème} adjointe : 04-71-69-05-48.

Site internet

Il a été renouvelé et relooké. Il est mis à jour régulièrement, n'hésitez à le consulter. sur : www.chaussenac.fr

Ouverture de l'Agence postale communale

du lundi au samedi : 9 heures 30 à 12 heures



Transparence

Durant la campagne électorale de 2020, en passant dans chaque maison, nous avons pu nous rendre compte à quel point le sujet des employé(e)s municipaux(ales) était mal connu et engendrait de fausses informations et des idées reçues. Aussi, il nous a semblé important de rétablir la vérité sur nos collaborateurs(trices).

Il y a :

- Guy SEILLIER, agent technique polyvalent, chargé de l'entretien de la commune pour 35 heures hebdomadaire, agent titulaire, il est intégralement payé par la commune, une partie de son salaire nous est remboursé par le Syndicat des Eaux de Mauriac pour la surveillance du réseau d'eau communal.

- Isabelle CAPEL, chargée du secrétariat de mairie pour 16 heures hebdomadaire en tant qu'agent titulaire.

- Marie-Josée ISCHARD, chargée du secrétariat de mairie pour 8 heures hebdomadaire, en tant qu'agent titulaire.

soit 16 + 8 = 24 heures (inférieur à un temps plein)

- Évelyne SEILLIER, chargée du ménage et de l'entretien de différents bâtiments communaux (mairie, salle des fêtes, bibliothèque) pour 3 heures hebdomadaire en CDI.

- Véronique LESCURE, employée à l'agence postale communale pour 16 heures hebdomadaire, en CDD, elle est payée par la commune qui est intégralement remboursée par La Poste.

Je veux associer aussi Florent ESMAN, qui remplace Véronique LESCURE à la Poste et qui s'acquitte de cette tâche avec rigueur. Il est plus présent actuellement car Véronique a eu quelques soucis de santé. Nous lui souhaitons, évidemment, un prompt rétablissement.

Je profite de cet aparté pour rendre hommage et remercier l'ensemble de nos salarié(e)s pour leur dévouement et leur implication au sein de la commune. Il est agréable d'évoluer dans un climat apaisé et serein, le travail n'en est que plus efficace.

Petite mention spéciale pour Guy qui, au lieu de profiter de ses congés entre Noël et le 31 décembre, a dû se lever à 3h30 du matin durant plusieurs jours pour déneiger d'abord les hameaux puis les différents accès autour de la place.

« Je me souviens de les avoir vus arriver dans les années 80, Monsieur, Madame et leurs deux filles, dans une 204 bleu turquoise. Ils se sont installés à Cussac, après avoir acheté la maison de maître de la ferme de chez Jarrou.

Ils étaient discrets, ne venaient que les Week-ends car ils travaillaient à Clermont. Mais petit à petit, monsieur s'est montré curieux et intéressé par la vie communale.

La rumeur a alors vite circulé, il avait des vues sur la mairie !!

Après tout, pourquoi pas ? Gustave CHANCEL avait des problèmes de santé, il ne rempilerait pas (condition sine qua non pour espérer être élu ...).

Alors Jacques KLEM est arrivé, sans se presser, il a pris le temps de connaître les gens, il a proposé aux conseillers sortants qui le souhaitaient de le suivre ; il a pu constituer une équipe volontaire et enthousiaste avec des salariés, des agriculteurs et des retraités. Pas de femmes ! certainement parce qu'il n'avait pas trouvé de volontaires.

La suite, nous la connaissons. Durant presque 4 mandats, il réussira à concilier sa vie professionnelle à Clermont Ferrand et son mandat municipal le week-end, aidé en cela par son 1^{er} adjoint Abel PICARRONY, ils étaient tous les deux aussi différents que complémentaires.

Jacques KLEM n'aura de cesse de faire progresser sa commune, par des projets structurants et nécessaires, mais aussi par un soutien sans faille au monde associatif qu'il saura protéger et développer, il saura accorder une place de choix à la culture, par un biais patrimonial avec la restauration de croix ou de l'église mais aussi par un angle intellectuel, en organisant des conférences, des expos, des concerts. C'est en grande partie grâce à son engagement, à son travail et à son abnégation que Chaussenac sera reconnue comme une bourgade dynamique.

J'ai eu, comme tant d'autres conseillères et conseillers qui ont formé ses différentes équipes, beaucoup de plaisir à travailler avec Jacques KLEM, car derrière l'homme de convictions (politiques), il y avait surtout l'homme du consensus et du dialogue et les décisions se prenaient en concertation ou ne se prenaient pas.

Merci à vous Jacques d'avoir lié votre destin à celui de notre petite commune durant 30 ans et merci à Françoise de l'avoir supporté... »

Jean-Marc DELBOS



EQUIPE MUNICIPALE 1989

M. Laygues, J.M. Delbos, J.C. Blancher, P. Delpéuch, M. Lescure, G. Courcharrière, J. Ischard, L. Capel, J. Klem, M. Magne, A. Picaronny



EQUIPE MUNICIPALE 1995

J.M. Delbos, R. Barrier, S. Capel, L. Capel, M. Lescure, J. Klem, J. Iscahrd, J.C. Blancher, A. Picaronny, G. Courcharière, M. Magne



EQUIPE MUNICIPALE 2001

*S. Capel, A. Chamelot, A. Picaronny, G. Lavergne, D. Degoul-Sazos, J. Klem, P. Delfosse
J.M. Delbos, M. Magne, P. Maimponte, M. Lescure*



EQUIPE MUNICIPALE 2008

*S. Capel, M. Magne, J. Tonier, A. Chamelot, A. Picaronny, M. Lescure, J. Klem, S. Lac
A. Charles, J.M. Delbos, D. Degoul-Sazos*



EQUIPE MUNICIPALE 2014

*J. Tonier, C. Lescure, A. Picaronny, J.M. Delbos, C. Lebreton, J. Klem, A. Cousteix, T. Fumanal
A. Charles, S. Lac, D. Degoul-Sazos*

NOUVELLE EQUIPE MUNICIPALE 2020



*A. Belhomme, P. Maimponte, S. Lac (1er adj.), L. Besse, J.M. Delbos (Maire), D. Degoul-Sazos,
C. Lebreton (2ème adj), C. Lescure, X. Dayral, Y. Goutal, L. Lieutaud*

Expression libre...

Une commune... est-ce utile ?

C'était mars 1989... je n'imaginai pas un instant que mon épopée municipale allait se prolonger pendant trente et une années.

En fonction, au sein du Conseil Régional d'Auvergne présidé par Maurice POURCHON, je m'investissais totalement dans cette nouvelle collectivité territoriale – fruit de la volonté décentralisatrice du gouvernement de l'époque. J'eus même l'honneur d'assister à la cérémonie organisée à Clermont-Ferrand – présidée par François MITTERAND et Gaston DEFERRE – afin d'acter l'engagement de transférer de l'État vers la Région « Auvergne » des grandes compétences (transport, lycée, économie..).

Quelle pouvait être alors ma motivation pour solliciter les électeurs d'une commune rurale de 340 habitants à l'époque ?

Je vous avouerai, que je me suis posé plusieurs fois cette question ; je pense pouvoir vous faire partager maintenant une réponse. J'ai toujours été convaincu que la **commune** – quelle que soit sa taille – était la base et le vrai laboratoire où pouvait s'exercer la vie sociale et démocratique, agir au premier degré, avec comme seul filtre l'honnêteté, le bon sens, l'humanisme et la recherche du progrès.

Malgré les assauts répétés des technocrates de tout poil, certifiant que cela coûte trop cher à la nation (cf : Bercy), sans omettre les exemples réitérés d'autres pays européens, les communes françaises sont toujours là !

En pleine crise d'identité démocratique, le gouvernement actuel s'est soudainement rappelé lors du « grand débat » et de la pandémie de COVID, que les maires constituaient le socle de notre République.

Combien de fois ai-je pu user du mot « proximité » dans mes éditoriaux, au risque de lasser ? Les récentes élections municipales ont une nouvelle fois confirmé que les ruraux se déplacent pour voter alors que les urbains désertent massivement les urnes.

N'avons-nous pas eu la qualité pour programmer financièrement et techniquement le traitement des eaux usées du bourg, rénover notre réseau d'eau potable, goudronner par étape des routes communales, sauvegarder et mettre en valeur les toiles, statues et retables de l'église ainsi que la création d'un PMS ? La **commune** se trouve être l'échelon pertinent pour gérer un territoire et sa population. Nous avons laissé – durant ces trente et une années - soixante deux bulletins municipaux, maintenant reliés et consultables à la mairie. Nos descendants et les nouveaux chaussonnais pourront y trouver une trace de l'histoire de notre commune.

Oui ! je viens d'écrire le mot « histoire » car il s'agit d'une des richesses fondamentales de la République. Que n'ai je trouvé des références dans l'histoire de la France de 1789, 1830, 1848, 1936, ainsi que dans les textes de ROUSSEAU, HUGO, JAURES et CAMUS ou des engagés du Conseil National de la Résistance (CNR).

Gérer une commune, c'est faire la jonction pas si évidente entre de petits détails à résoudre (parfois si importants pour chacun dans la vie quotidienne) et la ligne directrice et globale de l'action municipale en toute indépendance des pressions extérieures ou des intérêts particuliers.

Jacques KLEM
Maire de 1989 à 2020

COMPTES ADMINISTRATIFS

Mercredi 24 mars, le conseil municipal s'est réuni pour voter le compte administratif. Le compte administratif reprend et valide l'ensemble des recettes et dépenses de l'année écoulée (2020). Il convient de séparer le fonctionnement et l'investissement.

Budget de fonctionnement :

Recettes : 317 746,77 €

les principales recettes sont :

- Dotations de l'État : 147 834 €
- Impôts et taxes : 91 769 €
- Remboursement des salaires :
 - La Poste : 14 148 €
 - syndicat des eaux : 10 347 €
- Loyers : 22 232 €

Dépenses : 239 688,87 €

Les principales dépenses sont :

- Charges de personnel : 88 132 €
- Charges de gestion courante : 32 817 €
- Entretien voirie et chemins : 12 274 €
- Électricité + éclairage public : 10 612 €
- Combustible (gaz et fuel) : 6 911 €
- Taxes foncières : 6 415 €
- Assurances : 5 900 €
- Frais de communication : 3 828 €
- Subventions aux associations : 5 245 €

soit un résultat de l'exercice 2020 de + 77 857,90 €.

Budget d'investissement :

Recettes : 179 011,60 €

les principales recettes sont :

- Subventions sur investissements antérieurs : 28 326 €
- Excédent de fonctionnement capitalisé : 104 965 €
- TVA sur travaux année N-2 : 19 858 €

Dépenses : 170 400,51 €

Les principales dépenses sont :

- Voirie et enfouissement des réseaux secs (éclairage, télécom ...)
de Rabiac et Cheyssiol : 85 925 €
- Remboursement d'emprunts : 26 724 €
- Achat d'un camion : 23 815 €
- Travaux sur les bâtiments communaux : 10 060 €

soit un excédent d'investissement de + 8 611 €.

C'est sur ces chiffres que nous avons construit le budget primitif de 2021. D'autre part, après discussion, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter la part communale des impôts locaux pour l'année 2021.

PRESENTATION BUDGET PRINCIPAL 2021

Le budget de fonctionnement reste stable par rapport à l'année précédente.

Les charges restent plutôt bien maîtrisées, nous avons volontairement augmenté les charges de personnel (environ + 10 000 €) pour palier l'arrêt maladie d'un de nos agents.

Avec la création d'une nouvelle chaufferie et des travaux d'isolation, nous espérons faire baisser le poste « combustibles ».

Un travail doit être fait pour diminuer le poste « communication » qui semble anormalement élevé.

Les recettes laissent apparaître une stabilité dans les dotations de l'État dont le montant total de 145 134 € représente 50 % du total des recettes. Les loyers représentent 8 % et les impôts 33 % de nos recettes. A noter qu'au vu de cette année exceptionnelle, le conseil municipal a décidé de n'augmenter ni les loyers, ni les taux d'imposition des impôts locaux.

Le budget d'investissement :

Le nouveau conseil municipal a décidé de créer une maison des services dans l'ancienne école, une nouvelle chaufferie avec un nouveau mode de chauffage sont accolés au projet.

Ces projets seront réalisés sur deux années 2021 et 2022
2021 représentera environ les 2/3 du projet.

Des aides (dont nous n'avons aujourd'hui pas les montants) ont été sollicitées auprès de l'État, de la Région, et du Département.

Cela se traduit par une dépense supplémentaire au budget d'investissement de 370 000 €.

Les recettes supplémentaires sont estimées à 160 000 €.

Pour équilibrer le budget, il est prévu un emprunt de 120 000€ sur 15 ans.

L'annuité des emprunts est en 2021 de 25 626 €, avec ce nouvel emprunt, elle montera en 2022, 2023 et 2024 à environ 32 200 € mais elle retombera à 20 832 € en 2025, soit un niveau inférieur à aujourd'hui.

Étant donné le taux d'intérêt de l'emprunt et son annuité de remboursement, cet investissement nous semble tout à fait maîtrisé.

En 2022, le solde des différentes aides devrait permettre de couvrir les dépenses de la 2^{ème} tranche.

A partir de 2023, nous reviendrons sur des projets beaucoup moins onéreux, mais tout aussi nécessaires, à savoir : voirie, entretien des bâtiments et du parc locatif, rénovation patrimoine...

Jean-Marc DELBOS

Anciennes écoles – Maison des services

Depuis plusieurs années, déjà, la possibilité de déplacer la mairie vers l'école avait été évoquée par différentes équipes municipales.

Ce projet qui s'annonçait lourd et coûteux avait toujours été supplanté par des dossiers peut être plus urgents tels que le réseau d'eau, l'assainissement ou la voirie.

En 2019, la municipalité a organisé un référendum communal pour demander à la population quels projets lui semblaient prioritaires. Vous avez répondu massivement en faveur de l'amélioration des lieux publics.

Lorsque nous avons eu constitué notre liste, nous avons réfléchi à ce que nous voulions faire pour Chaussenac, là encore, l'aménagement de l'école s'est avéré être une priorité, c'est ce que nous vous avons présenté lors de nos visites pré-électorales. Nous avons été élus, et donc, dès le 2^{ème} conseil municipal nous avons acté le principe du démarrage de ce projet dès 2021, car après réflexion et prise d'information, il semblait qu'il y avait un réel intérêt à commencer rapidement, notamment pour bénéficier du plan de relance de l'État.

Le constat : nous avons aujourd'hui :

- une agence postale qui fonctionne 6 jours sur 7 et rend service à la population chaussenacoise ; elle est située dans l'ancien bâtiment de la Poste, au 1^{er} étage, donc difficilement accessible, vétuste et énergivore.
- une mairie, du même acabit, située au dessus de la salle des fêtes, chauffée au gaz.
- un bâtiment des anciennes écoles avec deux appartements à l'étage, mal isolés tant par le dessus que par le dessous, un rez-de-chaussée d'environ 200 m² qui ne reçoit que la bibliothèque et qui est ni chauffé ni isolé.

Le choix :

Nous étions partis pour simplement aménager le rez-de-chaussée et y transférer la mairie et l'agence postale, mais après discussion avec M. BARTHELEMY (architecte à Mauriac qui avait déjà fait une trame sur ce dossier), nous nous sommes rapidement rendu compte qu'il fallait faire un projet global en regroupant les services certes, mais aussi en intégrant le chauffage, l'isolation et la restauration intérieure et extérieure du bâtiment qui en a bien besoin.

Le projet :

La commune possède une magnifique bâtisse, au cœur du village, ce symbole de la république est l'endroit idéal pour recevoir les derniers services en activité.

- La salle de droite recevra la mairie, l'agence postale et un espace de co-working pour des personnes qui souhaitent venir travailler en télétravail.
- La salle du milieu gardera la bibliothèque avec un espace convivial.
- La salle de gauche sera transformée en salle de réunion pour le conseil municipal ou le monde associatif, elle pourra aussi recevoir des expositions et des thèmes événementiels.

Parallèlement à ça, nous nous devons de repenser l'isolation et le mode de chauffage :

- Les appartements seront isolés, combles perdus avec l'isolation à 1 € (via les locataires).
- Le R. de C. sera isolé en abaissant les plafonds et en doublant les murs par l'intérieur.
- Le chauffage de toute l'école et de la salle des fêtes se fera avec une chaudière unique qui fonctionnera aux granulés de bois.

Le coût :

Le projet a été pensé en partenariat avec le cabinet d'architecture KOLAM de Mauriac qui a fait les plans et l'entreprise IGETEC d'Aurillac qui a fait les chiffrages. Au vu des premiers devis qui sont arrivés avec la mise en marché public, les chiffrages d'IGETEC sont parfaitement cohérents.

Pour réaliser notre projet, nous aurons besoin de toutes les aides publiques possibles. Nous avons donc sollicité :

- l'État via la DETR pour la maison des services et le plan de relance énergétique pour la chaufferie.
- La région via un Contrat d'Ambition Région pour la Maison des services et un contrat énergie-bois pour la chaufferie.
- Le département via le Fond Cantal Solidarité pour la Maison des services et le bonus relance pour la chaufferie.
- La poste qui peut aider jusqu'à hauteur de 25 000 €.

Le montant du projet s'élève à 475 000 € HT (400 000 € pour la Maison des services et 75 000 € pour la chaufferie).

Nous parlons en Hors-Taxes, car la TVA est récupérable et peut-être financée par un prêt court-terme d'attente. Nous pouvons espérer 320 000 € d'aides publiques. Il resterait à la charge de la commune 155 000 € financés par un autofinancement à hauteur de 35 000 € et un prêt sur 15 ans de 120 000 €.

Au vu des taux d'intérêt actuels et du taux d'endettement très faible de la commune, ce projet reste maîtrisé.

Il va de soi que ce sera le montant des aides publiques qui déterminera la viabilité du projet, car nous ne souhaitons pas aller plus loin pour le financement communal.

Ce projet nous tient à cœur, car il nous semble nécessaire pour l'amélioration de notre cadre de vie. Nous souhaitons être totalement transparents et vous serez régulièrement informés des décisions que nous prendrons.



Chau oblidar 2020 !

A la debuta de l'annada, lo corònavirus s'instalava. Lo confinament s'empausava. Nosautres, a la campanha, n'avem pas trop pàtit. Urosament, al mes de junh, la vida tornet dins les vilatges : una glaça, una bièra, un café en terrassa... Res de mièlh per lo mòral !

Mai, la rentrada s'atura e lo virus tòrna, pus fòrt. Dins les espitiaux, belcòp de malauts, las visitas son interditas, impòssible de comunicar amb lo telefòn, impòssible de sostenir, d'acompanhar o dire adiu a sus pròches. Res de pus angoissó qu'aquela glèsià vuèida per lo darnier voiatge...

Mai, chau saber que i a dejà agut de pandèmias (epidèmia dins lo mond entier) tan importantas :

- en 1918-1919 **la gripa espanhòla** amb 1 miliard de malauts dins lo mond e 40 millions de morts. En França, mai de 400 000 decès.

- en 1957-1958, **la gripa asiatica**, mai de 70 000 morts en America.

- en 1968-1970, **la gripa de Hongkong**, 2 millions de morts. Arribèt en França en 1969. Quò es la premièra pandèmia del temps modern, aquela des transpòrts aeriens rapids.

- en 2009-2010, **la gripa porcina** (alerta en junh 2009, virus H1N1) urosament lo virus sera mens tuaire que çò que se pensava.

- en 2020, **la covid 19**. Aquela epidèmia nos acompanha dempuèi de mes. Una petiota acalmia l'estieu mai quò torna partir, pus fòrt. Lo confinament comença a pesar. Les atestacions de derògacion pausan problèmas, una ora per se premenar un quilomètre al torn de l'ostau. Aora podem nos alunhar de vint quilomètres pendent tres oras. A partir del quinze decembre, pus de papièr per justifiar sa sortida mai lo ser e la nuech serem confinats.

- Las festas s'aturan, sortida liura per Nadau mai solament seis personas a taula. Quau va demorar defòra ???

Per lo premier de l'an, un « couvre-feu » de uèit oras del ser daica sièis del matin. Quissin quò va se passar ?

Tot aquò n'a pas belcòp d'importancia mai quò montra la fatiga de totes. Per lo 14 de decembre 2020, i avia en França 2 376 852 malauts (57 911 morts). Chaura esperar 2021 per aver un vaccin contra lo corònavirus.

Gardatz vos fièrs e demoratz prudents.

La Gineta

Per legir l'occitan :

- ò : un còp une fois,
- o : (ou) un lop un loup
- ch : la chabra (tsa o tch) une chèvre
- nh : (gn)la montanha la montagne
- lh : la fuelha la feuille

Il faut oublier 2020 !

En début d'année, le coronavirus s'installait, le confinement s'imposait. Nous, à la campagne, nous n'avons pas trop souffert. Heureusement, au mois de juin, la vie reprend dans les villages : une glace, une bière, un café en terrasse... Rien de mieux pour le moral !

Mais la rentrée approche et le virus revient, plus fort. Dans les hôpitaux, beaucoup de malades, les visites sont interdites, impossible de communiquer par téléphone, impossible d'accompagner ou dire adieu à ses proches. Rien de plus angoissant que cette église vide pour le dernier voyage.

Mais il faut savoir qu'il y a déjà eu des pandémies (épidémie dans le monde entier) aussi importantes :

- en 1918-1919 **la grippe espagnole** avec 1 milliard de malades et 40 millions de morts dans le monde. En France, plus de 400 000 décès.
- en 1957-1958, **la grippe asiatique**, plus de 70 000 morts en Amérique.
- en 1968-1970 **la grippe de Hongkong**, 2 millions de morts. Elle arriva en France.
- en 1969. C'est la 1^{er} pandémie des temps modernes, celle des transports aériens rapides.
- en 2009-2010, **la grippe porcine** (alerte en juin 2009, virus H1 N1). Heureusement le virus sera moins meurtrier que ce que l'on redoutait.
- en 2020, **la covid 19**.

Cette épidémie nous accompagne depuis des mois. Une petite accalmie l'été mais cela repart plus fort. Le confinement commence à peser, les attestations de dérogation posent problèmes. Une heure pour se promener dans un rayon de 1 km autour de la maison. Maintenant nous pouvons nous éloigner de 20 km pendant trois heures.

A partir du 15 décembre, plus de papier pour justifier nos sorties mais le soir et la nuit nous serons confinés.

Les fêtes se rapprochent, sortie libre pour Noël mais seulement six personnes à table ! Qui va rester dehors ?

Pour le premier de l'an, un « couvre-feu » de 8 heures du soir jusqu'à 6 heures du matin. Comment cela va-t-il se passer ?

Tout cela n'a pas beaucoup d'importance mais cela montre la fatigue de tous.

Le 14 décembre 2020, il y avait, en France, 2 376 852 malades (57 911 morts).

Il faudra attendre 2021 pour avoir un vaccin contre le coronavirus.

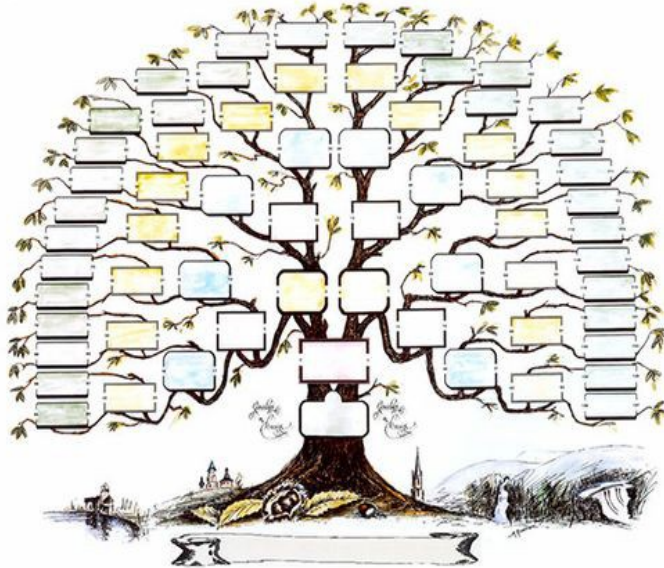
Gardez vous fiers et restez prudents.

Ginette

Je veux commencer ma généalogie !

Qui n'a pas songé un jour à chercher ses origines ? D'où je viens ? De quelle région ? Ai-je un ancêtre, un « cousin » célèbre ? Quels métiers faisaient mes arrière grands parents ?

Aujourd'hui de plus en plus de personnes souhaitent se lancer dans cette recherche mais, qu'appelle-t-on faire sa généalogie ? et comment s'y prend-on ?



Le premier objectif que l'on a, en général, quand on débute, est de réaliser sa **généalogie ascendante** et de construire son **arbre généalogique** ; on va partir à la recherche de ses grands-parents paternels et maternels, arrière-grands-parents, ... et pour ce faire, on va « collectionner » les actes officiels de naissance, mariage, décès qui nous permettent de retracer très brièvement la vie d'une personne et d'identifier des ancêtres plus anciens.

Au départ, on commence par interroger sa famille, à consulter les livrets de famille qui ont peut-être été conservés.

Ensuite, il faut contacter les mairies. Si hier, la seule possibilité était de se rendre dans les mairies ou d'écrire pour avoir ces informations, aujourd'hui, l'utilisation d'internet facilite grandement le travail. :

- Le premier « outil » sur internet est le site officiel de l'administration française qui vous permet, entre autres, de faire la demande d'actes d'état civil de votre famille, de moins de 100 ans www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N359. Une fois la demande effectuée, vous recevez par courrier l'acte demandé.
- Dans un second temps, pour les actes plus anciens, vous pouvez consulter sur internet un grand nombre d'actes d'état civil conservés dans les archives de chaque département. Et dans le Cantal, nous avons de la chance car, d'une part beaucoup d'archives ont été préservées (dans certains départements, celles-ci ont pu être détruites lors d'incendie, de révolutions, de guerres ...) et nous trouvons des actes allant jusqu'au XVI^{ième} siècle ! D'autre part, toujours dans le Cantal, nous avons, pour la plupart des communes, la possibilité de consulter sur internet (www.archives.cantal.fr) tous ces actes du XVI^{ième} siècle jusqu'en 1932 (naissances, mariages) voire 1950 (décès). La Corrèze, par exemple, ne propose ses archives en consultation que jusqu'en 1902.

- Enfin, beaucoup de généalogistes passionnés partagent sur internet les informations qu'ils ont collectées (www.geneanet.org par exemple). Nous trouvons dans ces bases de données, entre autres, deux types d'information :

- Des relevés d'actes qui donnent pour une commune et une période, un résumé des informations présentes sur les actes,
- Des « arbres généalogiques » de personnes qui ont déjà constitué leur généalogie. Vous pouvez à cette occasion, avoir la surprise de voir sur internet votre nom et/ou celui de vos ancêtres mentionnés par un lointain cousin.

Mais attention, comme tout ce qui se trouve sur internet, il y a du très bon et de grosses bêtises. Quand vous trouvez une généalogie sur internet, vérifiez les informations. Il n'y a rien de plus décevant quand vous avez constitué votre généalogie et retrouvé vos ancêtres à la 10^{ième} génération, de vous apercevoir que l'arrière-grand-mère identifiée n'est pas en fait votre arrière-grand-mère mais une homonyme !

Voilà quelques éléments pour commencer votre généalogie, ensuite un grand nombre de sujets peut être creusé : vous pouvez réaliser une généalogie descendante, rechercher des cousins, creuser la vie d'un ancêtre en collectant d'autres informations (livret militaire, métier, actes notariés, ...), vous intéresser aux lieux où ont habité vos ancêtres, aux maisons en particulier, vous intéresser à un village, un hameau Mais tout ceci pourra faire l'objet d'un ou plusieurs autres articles dans le Bulletin Municipal.

Attention ! Cette passion est très addictive ! Si vous vous lancez, et si cela vous plaît, vous êtes assurés de passer de très nombreuses heures et soirées à constituer votre arbre généalogique !

Philippe Blanchet - décembre 2020



Le monde associatif

Il a été lourdement pénalisé par la COVID 19, malgré tout, nos associations veulent croire à des lendemains meilleurs, en souhaitant que leurs différentes activités puissent reprendre dès le 2^{ième} semestre 2021. Merci à vous toutes et tous de garder vos motivations et de continuer à faire vivre ce tissu associatif indispensable dans notre ruralité.



Comité des fêtes

Comme beaucoup d'associations, le comité des fêtes a dû passer l'été 2020 « en repos forcé », malgré tout, en fin d'année, et malgré le confinement, nous avons voulu décorer et illuminer le bourg de Chaussenac afin de donner un peu de gaieté et d'espoir durant les fêtes de fin d'année. Nous remercions les personnes qui se sont jointes à nous pour participer à cette journée. Nous remercions aussi toutes les personnes qui ont décoré ou illuminé leur maison ou leur devant de porte.

Même si le déconfinement semble se préciser, il sera difficile d'organiser des manifestations durant l'été 2021. Mais nous ferons ce nous pourrons pour essayer de conjurer le sort !!

Association du Patrimoine de Chausсенac

2020, année extra-ordinaire pour le patrimoine de Chausсенac !

Si les manifestations habituelles comme le concert du 14 juillet, l'exposition de début août n'ont pu se tenir, l'association a tenu son assemblée et désigné un nouveau Bureau.

A cette occasion ont été évoqués les projets de l'Association pour les années à venir.

En 2021, tenue de l'exposition « Chausсенac et la Deuxième Guerre Mondiale » sur le même principe que l'exposition de 2014 : Présenter la vie quotidienne des Chausсенacois entre 1939 et 1945, en s'appuyant sur les objets et souvenirs conservés dans nos familles et nos maisons. En même temps, une petite exposition photo « Quoi de 9? » se tiendra. Le concert du 14 juillet sera aussi organisé.

En 2022, c'est le bicentenaire de la naissance de Rosa Bonheur, célèbre peintre du XIXe siècle qui a vécu quelques temps à Chausсенac. L'association, en lien avec l'Association des Amis de Rosa Bonheur et le musée Rosa Bonheur à Thomery (Seine et marne) organisera une exposition présentant des œuvres originales de l'artiste.

Enfin, en collaboration avec la Mairie, est entrepris l'inventaire du matériel de l'ancienne école de Chausсенac qui fera l'objet aussi d'une exposition.

Le Bureau



Club Loisirs Créatifs de Chausсенac



Nous sommes un petit club, nous avons hâte de nous retrouver dans la petite école de Chausсенac pour participer à diverses activités manuelles : Patchwork, tricot, broderie, crochet et mille autres projets.

Si vous souhaitez nous rejoindre pour partager et faire revivre une fois par semaine le mercredi de 14h00 à 16h00, cette petite école, nous serons heureux de vous recevoir.

Nous ne demandons pas de cotisation, chacune apportant son matériel. Beaucoup de revues sont à votre disposition pour vous donner des idées.

Contact : Mme Hélène Teste
au 06-49-57-48-71

ACCA Chaussenac

Chers amis Chaussenacois,

Cette année 2020 qui touche à son épilogue nous a réservé bien du tracass.

Qui en janvier dernier, aurait pu prédire que nous aurions besoin de nous autoriser au travers d'un formulaire papier, pour sortir acheter le pain ? Les anciens se rappelleront qu'en d'autres temps les tickets de rationnement avaient valeur à limiter la précieuse quantité de nourriture et de pain par conséquence.

De nos jours, si les rayons des boulangeries sont toujours bien garnis, l'instant pour se saisir de la baguette nous est compté, au risque d'obtenir une sérieuse plus-value sur le prix de celle-ci en cas de dépassement du temps imparti à cet effet. Cette situation doit paraître totalement ubuesque à nos aînés qui ont connu le temps des restrictions alimentaires.

Nous n'épilguerons pas non plus sur la chasse faite aux petits rouleaux de papier ouaté qui en a fait rire plus d'un.

Alors de cette période où tout semble être bouleversé, où, le quotidien devient confus, la chasse n'y fait pas exception.

Cette année nous avons muté, passant de simple chasseur, à agent mandaté par l'autorité administrative pour participer à des missions d'intérêt général. Et bien, dit de la sorte, ça laisse perplexe !

Le simple chasseur avait le plaisir de se retrouver tous les week-ends, de se saluer d'une bonne poignée de main, de partir ensemble à plusieurs dans un véhicule battre la campagne, le plaisir même souvent bredouille, de retourner au local, de se mettre autour d'une table pour casser la croûte et rigoler des dernières péripéties de l'un ou de l'autre et tout cela sans filtre.

L'agent, lui, doit faire son attestation avant de partir à la chasse, s'autorisant à remplir sa mission d'intérêt général, avec à l'esprit non pas un sentiment de plaisir mais celui d'un devoir à accomplir, il ne peut dire bonjour aux collègues qu'à distance réglementaire et affublé d'un masque qui dissimule les sourires, il ne doit pas rentrer au local ni partir à plusieurs dans le même véhicule, et sacrilège, il ne doit sous aucun prétexte se retrouver autour d'une table.

Mais, malgré ce nouveau statut dont nous sommes affublés, qui reflète, outre la chasse, mais les contraintes du quotidien de tout un chacun, nous espérons redevenir au plus vite de simples chasseurs.

Amitiés.
Thierry Lafarge

A Chaussenac, le tennis de table est en pleine expansion.

Pour sa 3^{ème} saison, l'ATTC tient toutes ses promesses.

Rien ne semble pouvoir arrêter cette fulgurante ascension. Même si la crise du Coronavirus nous oblige à un nouveau confinement, c'est avec sérénité que le président affronte ce nouvel arrêt temporaire de l'activité. Il reste convaincu que cette interruption nécessaire pour combattre la propagation du Covid rendra encore l'ATTC plus forte et que tous les joueurs reviendront encore plus motivés et soudés. Les mesures barrière mises en place (lavage des mains à l'arrivée et au départ de la salle d'entraînement, plan de circulation, port du masque, distanciation...) seront maintenues et accentuées après le confinement. Il est très important que nos adhérents s'imprègnent de ces mesures et comprennent que cela permettra un retour à la normale : il en va de la responsabilité de chacun.

Le tennis de table à Chaussenac : un rêve devenu réalité.

Les objectifs dévoilés au cours de la saison 2019-2020 dans le journal « la Montagne », lors de l'interview radio sur RBA FM (Émission « tout le sport » de Radio Bort les Orgues animée par Frank LOPEZ) et lors de l'AG sont déjà tous dépassés.

En ce début de saison 2020-2021, l'ATTC affiche un effectif total de 40 joueurs (nous étions 28 en 2019-2020) et quelques autres devraient prochainement nous rejoindre :

- le groupe jeune atteint 23 pongistes de 8 à 16 ans (ils étaient 14 la saison dernière).
- les 8 féminines adultes (5, la saison dernière) permettent au club de tendre vers une parité hommes-femmes. Une 9^{ème} joueuse devrait nous rejoindre prochainement.
- le groupe adulte rajeunit avec le changement de catégorie de Morgan (15 ans, joueur formé au club qui apporte son aide à l'entraîneur), l'arrivée de Florian (16 ans, joueur débutant et prometteur) et Nicolas (20 ans, gaucher surdoué présent depuis le début de l'aventure).

Avec un tel effectif, l'ATTC est de loin le 2^{ème} club du Cantal et attire des joueurs venant de Pleaux, Loupiac, Brageac, Ally, Tourniac, Drugeac, Lagrillère, Longayroux, Saint Privat, Servières le Château et Chaussenac.

Devant cette affluence record, il a été décidé de multiplier les sessions d'entraînements afin de pouvoir encadrer correctement les jeunes pongistes et parfaire ainsi leur apprentissage, mais aussi afin de respecter la distanciation physique imposée par la lutte contre le Covid 19. Ceci n'est possible que grâce à l'immense soutien de la municipalité de Chaussenac et de son nouveau Maire Jean-Marc DELBOS qui nous permet de disposer de la salle des fêtes à volonté et donc de multiplier les séances d'entraînements. Notre salle devrait aussi recevoir un nouvel éclairage.

Ainsi, le mercredi après midi, 3 séances sont dédiées aux jeunes de 14 à 15h30, de 15h30 à 17h et de 17 à 18h30.

Côté adultes, les 2 séances existantes sont maintenues les mardi et jeudi de 19h30 à 22h30 : la grande amplitude horaire et le roulement des joueurs suffisent à ce que les mesures barrière soient respectées.

Il est clair que ces chiffres sont éloquentes et parlent d'eux même, mais il est hors de question de bâcler le travail et c'est pour cette raison que l'ATTC a encore investi dans du matériel neuf :

- achat de 2 nouvelles tables.
- achat de 1 robot d'entraînement.
- achat de 1 filet récupérateur de balles afin de travailler les services et de parfaire les gestes techniques en faisant des paniers de balles.

Le maintien de la licence à un bas coût faisait aussi partie des objectifs de fin de saison dernière et pour ce faire, le montant de l'adhésion a légèrement diminué puisque il est de 30 euros par adulte et de 10 euros pour les enfants demeurant dans le giron de la Communauté des Communes du Pays de Salers.

Le président rappelle que tous ces investissements ne sont possibles que grâce à nos partenaires qui nous soutiennent dans notre belle aventure. Ainsi si l'ATTC a encore franchi un palier pour cette nouvelle saison 2020-2021, c'est avec l'aide de la Communauté des Communes du Pays de Salers (Mme Audrey BORNE), du Fond de développement associatif du Cantal (Mr Julien VALLY), du Conseil Départemental du Cantal (Mr Bruno FAURE, Mme Marie Hélène CHASTRE et Mr Jean Yves BONY) et la Mairie de Chausсенac (Mr Jean-Marc DELBOS). Ces soutiens sont essentiels pour la pérennité de notre association et tendent à démontrer que nous avons gagné la confiance de ceux ci et que nous faisons désormais partie du paysage cantalien.

Le pari de développer notre activité sportive tout en maintenant une bonne ambiance et une convivialité reste une priorité et est bien une réalité : la recette fonctionne puisque la grande majorité des joueurs présents la saison dernière sont revenus. La cohésion entre les « anciens » du club et les nouveaux arrivants s'est rapidement opérée. De plus, chez les jeunes, de nombreux adolescents sont désormais au club : 7 joueurs ont entre 14 et 16 ans. D'ailleurs rien n'a été laissé au hasard puisque les 3 groupes jeunes ont été constitués en fonction des contraintes horaires de chacun, des affinités mais aussi en veillant à ce que les groupes soient homogènes afin que chacun puisse y trouver son compte et progresser tout en s'épanouissant (un vrai casse tête !). Le président insiste pour remercier ces jeunes joueurs pour leur comportement exemplaire et espère leur transmettre la passion pour ce sport. Ce sont eux qui façonneront le club dans les années à venir et d'ores et déjà certains d'entre eux se sentent appartenir au club et n'hésitent pas à essayer de recruter leurs copains et à apporter leur contribution (Guillaume, 15 ans s'improvise déjà comme un excellent « agent recruteur »). Par ailleurs, parmi les plus jeunes pongistes âgés de 7 ans et demi à 9 ans, Evan, Maé, Chloé R., Chloé T. et Raphaël présentent un potentiel énorme. Les plus anciens : Clara (qui a participé à la mise en place des gestes barrières lors du 1^{er} entraînement), Éléonore, Margot, Téva et Baptiste ont accueilli à bras ouverts les nouveaux arrivants. Tant et si bien que les nouveaux tels que Florent et Julien V., Liridona et Ilir K., Léa B., Clémence R., Nicolas G. et Clément T. ont facilement intégré le groupe et devraient rapidement progresser. A peine arrivés au club, tous ces jeunes montrent de belles aptitudes et qualités qui en feront rapidement d'excellents joueurs. D'autres jeunes devraient montrer rapidement le bout de leur nez et l'arrivée prochaine de Thibault D. devrait encore renforcer ce groupe jeune. Cet énorme potentiel est providentiel et permettra à l'ATTC de franchir encore un cap.

Baptiste (sur la photo, à l'entraînement avec le robot), seulement âgé de 11 ans et entamant sa 3^{ème} année au sein de l'ATTC est un bel exemple de réussite : sa constance, son assiduité et son sérieux en font un joueur avec qui, il faudra compter dans les saisons à venir. A noter aussi que le groupe adulte n'est pas en reste puisque le niveau de jeu est aussi en constante évolution.

Même si le chemin parcouru est déjà énorme, l'ATTC n'entend pas s'arrêter là et souhaite encore faire parler d'elle dans les années à venir et sait qu'elle peut compter sur ses nombreux adhérents et soutiens.





BIBLIOTHEQUE

Cette année 2020 aura été marquée par la pandémie de Covid 19 et nous avons dû modifier nos modes de fonctionnement pour pouvoir continuer à vous accueillir. La bibliothèque a d'abord fermé pendant le confinement puis a pu rouvrir aux lecteurs en s'adaptant aux mesures sanitaires prises par le gouvernement : inscription sur une plage horaire pour maintenir une jauge réduite, port du masque obligatoire, désinfection des mains au gel hydroalcoolique, mise en « quarantaine » des ouvrages rendus,...

Nous espérons malgré tout avoir réussi à conserver la convivialité des lieux. Nous avons néanmoins remarqué une baisse de fréquentation mais en compensation nos lecteurs ont emprunté un plus grand nombre de livres, bandes dessinées, CD ou DVD lors de leur passage.

Avec le re-confinement et donc à nouveau la fermeture des locaux des bibliothèques, nous avons mis en place un système de « téléphonez et venez chercher » (ou « phone & collect »!!!) dont les détails sont sur la feuille du mois de Décembre 2020 et affichés sur le panneau d'affichage extérieur de la mairie, à l'agence postale et au PMS.

Et ceci afin de vous permettre de profiter des services de la bibliothèque qui sont l'emprunt de romans, documentaires, biographies, BD, albums jeunesse. Et pour ceux qui aiment moins lire vous pouvez également emprunter des livres audio, mais aussi des CD et des DVD. Le choix est large et enrichi par l'accès, sur réservation, au fonds de la médiathèque d'Aurillac.

Nous aimerions que vous soyez encore plus nombreux à fréquenter la bibliothèque de Chausсенac aussi nous réfléchissons à comment vous contenter. Dans ce but, nous élaborons un questionnaire qui vous sera distribué prochainement : nous vous remercions par avance de bien vouloir prendre le temps d'y répondre et de nous le retourner.

Nous profitons de cet article pour vous annoncer l'arrivée d'une nouvelle bénévole Anne-Marie Barone. Elle a déjà assuré quelques permanences et certains d'entre vous la connaissent déjà. Nous sommes ravies qu'elle se joigne à nous et s'implique dans le fonctionnement de la bibliothèque avec sa belle énergie.

Nous tenons à remercier chaleureusement Viviane Loche qui a beaucoup œuvré pour la bibliothèque et a permis et facilité la transition entre « l'ancienne équipe » et « la nouvelle équipe ». La distance entre son domicile et Chausсенac ne lui permettant pas toujours d'assurer ses permanences, elle a préféré passer le relais à Anne-Marie. Mais elle reste une de nos lectrices et nous l'accueillerons toujours avec plaisir.

Il n'a malheureusement pas été possible de mettre en place cette année un certain nombre d'animations auxquelles nous pensions.

Espérons que 2021 y sera plus propice !

Pour fonctionner la bibliothèque a besoin de lecteurs : alors venez découvrir toute sa richesse et sa diversité remarquables pour une petite commune comme Chausсенac, vous ne serez pas déçus !

Elle a également besoin de bénévoles pour pouvoir notamment étendre ses plages d'ouverture : alors si vous avez envie de participer à la vie et au dynamisme de Chausсенac, venez nous rejoindre !

Monsieur le maire Jean Marc Delbos, nous a fait part de sa volonté de maintenir le service municipal qu'est la bibliothèque. Aussi nous comptons sur la nouvelle municipalité pour nous intégrer à ses réflexions au sujet de la bibliothèque, pour être à l'écoute de nos besoins et pour maintenir sa participation financière à l'achat de nouveautés littéraires. Tout cela pour vous satisfaire au mieux.

Les bénévoles

ACPG Chausseuac – Brageac

L'association des anciens combattants a mis un point d'honneur à commémorer les dates anniversaires du 11 novembre et du 8 mai, mais la situation sanitaire nous a obligé à modifier quelque peu nos habitudes, lors des deux cérémonies, nous n'avons pas pu nous rendre à Brageac et le traditionnel repas du 11 novembre n'a pu avoir lieu.

Malgré tout, et quelques soient les conditions, il nous semble essentiel d'honorer nos morts car, pour ces jeunes soldats, ou prisonniers, et pour leurs familles, les deux périodes de guerre qu'ils ont vécus ont du être autrement plus difficile que notre COVID.

Enfin, on se félicite d'avance de l'organisation d'une exposition consacrée à la guerre 1939-1945 avec des documents qui seront présentés par l'Association du Patrimoine (été 2021).

Cérémonie du 8 mai 2021



COMICE AGRICOLE

Compte tenu des conditions sanitaires liées au Covid, le comice agricole n'a pas pu organiser sa traditionnelle génisse à la broche en 2020, ni même son concours Salers.



L'année 2021 encore "sensible", semble compromise pour programmer cet événement estival, c'est pour cela que nous avons jugé responsable de refaire l'impasse cette année, à notre plus grand regret.

En revanche, les concours de pétanque des dimanches d'été ont connu leur petit succès. Ce fut une échappatoire à cette ambiance Covid pesante, où malgré tout, de nombreux participants sont venus se retrouver

(dans le respect des gestes barrières) en toute convivialité.... Comme on aime !

Nous remercions tous les participants, ainsi que les personnes ayant contribué au bon déroulement de ces concours. N'oublions pas les généreux donateurs qui nous ont fournis quelques bons d'achats en guise de récompense.

À bientôt pour une édition 2021 ?!

Sébastien LAC et son équipe.

« Ça continue Encore et Encore ... »

La COVID19 qui sévit depuis plusieurs mois, hante, perturbe notre quotidien et n'épargne pas le sport amateur.

Après avoir repris le chemin des stades en septembre dernier, les chaussenacois ont alterné le bon et le moins bon, s'aguerrissant peu à peu du niveau de la départementale III. Après seulement 3 rencontres en championnat, la saison est de nouveau interrompue par ce sacré virus qui décidément ne nous lâche pas les baskets.

Durant cette courte période de reprise notre équipe de foot vient de s'offrir une magnifique tenue aux couleurs de l'USC. A cette occasion, nous remercions nos sponsors pour leur énorme générosité et qui n'ont pas « rechigné » à mettre la main à la poche (La Fourchette Alsacienne, Ally Automobile, Sébastien LAC, Entreprise Bergheaud de Ste Eulalie).

Nous remercions la population de Chaussenac et nos nombreux sponsors qui malgré la crise ont maintenu leur soutien financier à notre club lors de la distribution des calendriers. Notre traditionnel « arbre de Noël » cher à nos têtes blondes n'a pu avoir lieu, mais nous avons pris d'autres dispositions pour que le Père Noël puisse distribuer les cadeaux. Savez-vous que ce dernier a bien failli rester au cantou. En plus de cette crise sanitaire, ses lutins avaient décidé selon un quotidien local de mettre en place un piquet de grève pour dénoncer leurs conditions de travail et leurs faibles rémunérations. Il est vrai que le rythme de travail est infernal durant cette période pour palier à la concurrence sans merci d'Amazon devenant insoutenable. De plus ces derniers réclament depuis bien longtemps de ne plus être rémunérés en pains d'épice mais en euros. Les représentants syndicaux, pour ne pas les nommer : farfelu, filou, zébulion, trotinou, turlo et fiflo ont eu enfin gain de cause et le barbu malgré une allergie au gel hydro-alcoolique a pu distribuer par millier tous les joujoux. Quelle aventure ! Mais aussi une drôle d'époque...

En attendant des jours meilleurs, nous vous souhaitons de passer un agréable été...



Équipe de l'USC saison 1965-1966
Amusez-vous à retrouver les noms de ces anciens joueurs !

HISTOIRE & PATRIMOINE LOCAL

Croix de chemin à Cussac :
une stèle supportant un motif discoïdal...

« Le Christ a des longs bras filiformes, tête ovoïde, corps cylindrique, jupon droit avec ligne médiane. Notons également la manière de tirer parti des surfaces disponibles : l'image du Christ ne garnit pas seulement les quatre croisillons, toute la partie inférieure du corps se prolonge sur le dé qui continue et exalte la croix. Et l'esprit fait naturellement son chemin vers le monastère tout proche de Brageac qui, depuis le XII^{ème} siècle, est un élément de vie et de gloire pour la région.

Nous sommes sans doute en présence de la croix du village de Cussac, qui se situe sur un plateau sans issue, entre deux affluents capricieux de l'Auze.

Dans un cercle de 45 centimètres de diamètre environ se creusent diagonalement quatre lobes qui déterminent une croix harmonieuse. Celle-ci se prolonge dans sa partie inférieure par un dé oblong, aux angles chanfreinés, de 25 centimètres de hauteur. Disposant de 70 centimètres, l'artiste a campé son personnage dans toute la hauteur. Les deux bras horizontaux se prolongent jusqu'aux bords du disque. Quant à la tête ses proportions ont été fortement accentuées afin qu'elle s'adapte à la surface supérieure.

Le Christ ne porte pas de couronne, l'anatomie est inexistante, les mains s'ouvrent largement. Il nous reste à mentionner un détail qui soulève un petit problème iconographique. Selon les époques et les pays le Christ fut représenté les deux pieds cloués l'un à côté de l'autre ou l'un sur l'autre. Ici, rien de tout cela. Les deux jambes se croisent nettement, comme deux roides bâtons, et les pieds, vus de profil, nettement détachés, se dirigent vers l'extérieur. Est-ce le moment de rappeler que les artistes languedociens de l'époque romane, avaient coutume de croiser les jambes de leurs personnages lorsqu'ils voulaient créer l'impression de la marche ou du moins du mouvement ? Il suffit de fermer les yeux à demi pour voir le Christ debout marcher en ouvrant les bras au-devant des hommes qu'il a sauvés : le Christ de la résurrection.

Il semble que le petit monument de Cussac évoquât en même temps la crucifixion et la résurrection.

Le revers est orné par une simple croix en relief à branches égales dont les extrémités sont ornées sur le côté, par deux petits enroulements.

Quoi qu'il en soit de l'énigme qu'elle nous propose, la croix de Cussac doit être considérée comme l'une des plus anciennes que nous possédions en Haute Auvergne, comme un rare et précieux souvenir de l'époque romane. »

Source : Revue de la Haute Auvergne (1953), texte de Mr Beaufrère A.



dessin extrait d'histoire des croix; <http://cantalcroix.free.fr/pages/html/histoire.htm>

NB : la municipalité a procédé au renouvellement du panneau signalétique. La croix de Cussac a également des similitudes avec celle de Tourniac (située dans le cimetière).



Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent ; ce sont
Ceux dont un dessein ferme emplit l'âme et le front,
Ceux qui d'un haut destin gravissent l'âpre cime,
Ceux qui marchent pensifs, épris d'un but sublime,
Ayant devant les yeux, sans cesse, nuit et jour,
Ou quelque saint labeur, ou quelque grand amour.
C'est le prophète saint prosterné devant l'arche,
C'est le travailleur, pâtre, ouvrier, patriarche ;
Ceux dont le cœur est bon, ceux dont les jours sont pleins,
Ceux là vivent, Seigneur ! les autres je les plains.
Car de son vague ennui le néant les enivre,
Car le plus lourd fardeau, c'est d'exister sans vivre.

...

Victor HUGO, Les châtiments

